L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

No 63, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS ;
ABONNEMENT.

Donné pleurant par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille doublée pour la correspondance et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile de la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera disparaissant avant que les remises arriérés ne soient payés, lors qu'une année qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine auparavant le terme d'leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces—Une plastre par carré de cheques lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Annonces pour l'année aux autres conditions que mentionnées ci-dessus, seront faites avec détail, par les Banques, Compagnies d'assurances et autres rapports publiques, 500 ; les agents pour navires, détenteurs bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant le commerce étranger, 500. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des annonciateurs aux avis est limité à un carré et demi, ou, si trop à faire par mesure.

Les Annonces de nouveaux livres, des articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, bonne meubles, les articles signés par des messagers, les annonces de bénéfices &c. &c., doivent payer autant que deux annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 62½ par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils paraîtront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui seront ordonnées pour un nombre de fois pour être publiées pendant un mois, et devront être payées à compte de cette époque.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait de réponsable.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront 150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, sont reçu le double du prix ordinaire.

PORLES'—POPLES'—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poches. Leur assortiment se compose maintenant de parties à chaussons, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs ; poches Radiateurs, à charbon, de Philadelphie ; poches à journaux, idem à Jamin, à deux et trois bouilloires ; sac de campagne ; poches à navires et à steamboats ; sac, des jarrets de poches, que l'on pourra sur demande. 94 déc—

MORUS MULTICAULIS—Trente mille Morus Multicaulus et pauplers, à bord de la barque française Menanor, atten du journellement ici, venant de Marseille.

H. & W. ANDERSON,
92 et 94, rue Tchoupitoulas.
on à 98 et 94, rue Tchoupitoulas.

17, rue de la Commune.

On donnera avis de l'arrivée du navire 19 jan

MORUS MULTICAULIS ou mûrier de la Chine. Un superbe lot récemment reçu et à vendre par
MAGEE & Co.
4, Vieille Levée.
17 jan

A VENDRE en gros, en lots convenables aux acheteurs, au No. 4, Vieille Levée, entre les rues Bienville et Dauphine, un assortiment splendide de bardes de goût pour printemps et été, manufacturées par Martin, Mathers & co. de Baltimore, des meilleures marchandises anglaises et des plus nouveaux patrons. Une grande partie de ces envois est expressément pour le commerce en détail de cette ville. Les matériaux ayant été importés directement par les propriétaires, les prix en seront très bas pour du comptant, ou de bons cautions, ou en échange pour du coton ou du sucre de la Nlle. Orléans en payant une prime.—Aussi, pour cette une consignation, Scaines lyonaises imprimées, 2 cahiers avec crosée.
29 jan—6 J. DYKES, agent.

MARRONNAGES.

$25 DE RECOMPENSE.—Seront donnés à la personne ou aux personnes qui arrêteront et feront livrer à moi, le nègre nommé JACO, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, assez robuste, son visage est jaune et sinoc, il a une blessure sur une de ses paupières. Il était vêtu lors qu'il s'est absenté, d'une paire de pantalon de cuir et d'un gilet de même. Celui-ci avait un habillement hardes au moment de son absence. Il est parti de l'habitation St. James, dans la nuit du 29 du mois dernier. On suppose qu'il est descendu à la ville, parceque l'enfuit d'un des voisins a été enlevé la nuit précédente et sans doute il a cherché à s'engager à bord de quelques bateaux. Les capitaines de bateaux sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi. Jaco est intelligent et a été employé auparavant comme marin à bord des bâtiments côtiers, et tâchera de se faire passer pour libre. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geoles de cet État ou qui l'amènera à John A. David, No. 183, rue Royale, Nouvelle-Orléans, ou à
7 fev—13,3m. DAVIS & ROBIN ST. JAMES.

DETENU à la geole de la paroisse de Jefferson, un petit nègre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Barrois, de la Nouvelle-Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 28 janvier 1839.
5 août—87 FRANÇOIS GORIC.

PARFUMERIES. 10 caisses parfumeries, comprenant :
50 Domestiques Huile de Macassar,
50 de Eau de vie de Lavande dite en 4 bte,
50 de do do ambrée, do,
50 de do do double, en 4 bte,
50 de do do ambrée, do,
25 de Eau de Cologne de Lavoy,
25 de do grande de Portugal,
100 de Extrait d'oiseaux do par 2 onces,
100 de do do par 1 once,
50 de do de Dacros, par 2 onces,
50 de do do par 1 once,
A vendre par BROCARD & NORES,
31j—15 186, rue de Chartres

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No 54,
40 barriques vin de Bordeaux Montesferrand
25 do do do St. Julien Médoc
50 barils vin blanc de haut Sauterne
25 do do Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
45 barils vin de Madère sec
250 caisses vin St. Julien Médoc
100 do do pouillac do
50 do do fraise à l'an de 1834
100 paniers saucisse surfine
100 caisses liqueur surfine assortie
40 do Kerchewasser
10 do sardines à l'huile et au beurre
5 do petits pois : 1 do truffe pure.
6 do fraises et cerises conservées en 1/2 bouteilles de Nantes
600 paniers de grapuolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, de pots en verre
100 caisses Cornes au cruchon
100 do chemise de Suisse
40 do fleur d'orange
20 do eau de vie de Dantzick
50 do liqueurs fine en cruchon de porcelaine
50 do fruit tous prune
40 do Maraschino
8 do de tout manière à l'huile
100 barriques vins de Marseille
100 caisses vin muscat frontignan
50 do savon blanc de Marseille
100 paniers d'huile olive plagnole
50 barils pommes huile olive de plagnole
150 dame jeannes vides
7 malles parfumerie assortie
4 caisses eau de Cologne
1 caisse broser à soulier
30 malles bouteilles vides
8 demi-anes de grandes corbeilles pour Bordeaux
reçu de Philadelphie diverses qualités de tombereaux et aussi des roues de rechange, do pour planteur.
14 jan B. JUETTE

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de cette compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc—6 WM FURST, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. 31 janvier 1839 No. 11,456. James Henry Duckworth, ses créanciers. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné que les dits créanciers s'assemblent dans l'étude de D. L. McCay, not. public, mardi, 26 février 1839, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et toute poursuite contre sa personne ou sa propriété sont par le présent arrêté.
Par ordre de la Cour — Bureau du Greffier, 31 janvier 1839. ARMAND PITOT,
1 fev—3 greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. 31 janvier 1839 No. 11,456. James Henry Duckworth, ses créanciers. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné que les dits créanciers s'assemblent dans l'étude de D. L. McCay, not. public, mardi, 26 février 1839, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et toute poursuite contre sa personne ou sa propriété sont par le présent arrêté.
Par ordre de la Cour — Bureau du Greffier, 31 janvier 1839. ARMAND PITOT,
1 fev—3 greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 11,456—B. B. Bons vs. ses créanciers les créanciers de T. B. Bacon & Co. et ceux de Waterman et Bons. La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, des créanciers de T. B. Bons, & Co et ceux de Waterman et Bons; il est ordonné que lesdits créanciers aient à s'assembler dans l'étude de C. Pollock, pub. lundi 25 février 1839, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable et de la société de T. B. Bons & Co. et de Waterman et Bons, et toute poursuite contre la personne et la propriété dudit T. B. Bons et en même temps suspendue. Il est de plus ordonné que R. H. Smith soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette cause.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nelle Orléans 21 jan. 1839.
ARMAND PITOT,
greffier.
30 jan—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de premier District Judiciaire.
L'Etat de la Louisiane, à nous ceux que ces présentent concernent, Salut :
ATTENDU que Edmper et Merrick ayant attaché à une vente faite par le Shérif de la Paroisse Jefferson, la propriété ci-après décrite, as sont adressés, au Greffe de notre Cour où la dite vente fut enregistrée le 30me jour d'Octobre de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé " Acte pour conférer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaire," approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, que pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'acte, le décret le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour un autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cette avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le Shérif, susdit comme suit, savoir : Le neuvième jour d'Août de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 19 du Juin de l'année 1838, dans l'affaire de Nelson Peters Jr. vs. Charles F. Zimpel et Henry Zarnorwisk. No. 16,944 du Docket de cette Cour, à laquelle vente se sont vendus sequestre Harper et Monteith pour le prix de trente mille piastres.
Description de la Propriété d'après le transfert Judiciaire, Suivre :
Une certaine portion de terre située dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ douze milles au dessus de la ville de la Nlle-Orléans, mesurant quatre-vingts de front sur le fleuve, sur deux lignes parallèles qui s'étendent jusqu'au Lac Pontchartrain, bornée au Sud-Est par la propriété de Pierre Savré et de Laurre par celle de Charles Fortier.
Témoin l'Honorable A. de Verbanan, Juge de la Cour susdite. Ce 19 Janvier A. D. 1839.
P. LE BLANC,
2 fev—5 député Greffier.

GENIEVRE de Hollande—4 pipes genièvre de Hollande pure, en magasin et à vendre par
GEO. BUCHANAN & Co,
9 fev 68, rue de Conde

CHANDELLES—400 caisses chandelles de Nouveau Bedford, à vendre par
ROBT. H. WHITE, 46, Poydras.
9 fev

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 Leçons.—M. Vannier, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode applaudie pour enseigner à Lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre ces admirables résultats en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours que seront ouverts dans les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres 150, entre les rues Dumaine et Bourgogne, ou rue Bienville, No. 64.
Le Professeur applique à la même Méthode historique d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des Élèves à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, la Tenue, le Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 nov

ECRITURE pratiquée et ornementée, enseignée à l'Académie d'écriture de Dolbear, à l'encoignure du rang du Canal et place de l'Echange.
Il enseigne aux demoiselles un style rapide et délicat, ainsi que les différents styles ornementés, pratiqués aux Affiches billets etc.
Il enseigne aux messieurs une écriture expéditive, pour les transactions de commerce, ainsi qu'un style élégant et élégant pour cartoils.
Les heures de classes distribuées de manière à ne pas gêner les écoliers, et une classe du soir est ouverte pour ceux qui ne peuvent prendre des leçons pendant le jour.
Le nombre des leçons n'est point limité; mais il est de l'intérêt de tous les élèves ainsi que de ne point quitter avant qu'il n'ait acquis une écriture aisée et propre au commerce.
Une déduction libérale sera allouée aux familles ainsi qu'aux classes qui seront formées dans nouvelles parties de la Cité.
Il donnera des leçons à domicile aux dames qui le désireront.
1 fev—30

PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un ordre de flori facias à moi adressé par l'honorable O. F. Jackson, juge paisible de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 16 de février 1839, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, un terrain situé rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Robin et Lesseps, le dit terrain appartenant à Jacob Fazende de la Nouvelle-Orléans, par 170 pieds de profondeur, saisi à la poursuite de Nathaniel Luff. Condi tions cash
14 jan B. BEAURREGARD, marshal.

Conditions comptant.
16 jan B. BEAURREGARD, marshal.

EN vertu d'un ordre de flori facias à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge présidant de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 20 de février 1839, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, un maisons neuves, le dit terrain appartenant à feu Joseph Grevier.
Une propriété situé au faubourg Ste Marie et comprise entre les rues Perdido, une rue qui ne porte pas nom, Paydras et Carondelet; divisée en cinq lots d'après le plan particulier dressé par L. J. Pilié et Sepmoret, arpenteur le 19 janvier 1839. Les dits terrains désignés sur ledit plan par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 et ayant mesure américaine savoir :
No. 1, 40 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue qui n'a pas de nom.
Le No 2 ayant 38 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur
Le No 3 et 4 ayant 38 pieds 4 pouces de face à la dite rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.
Le No 5 ayant 27 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue qui ne pas de nom, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles ensemble toutes les bâtisses, circonstances et dépendances desdits terrains, ainsi que le tout est figuré sur ledit plan qui se trouve exposé à la Bourse.
Conditions : Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, en cas de non paiement les billets porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans que cette clause puisse maintenir les acquéreurs à en retarder le paiement.
Les actes de ventes seront passés aux frais de ce qu'exercera devant Charles Boudousquié notaire public.
16 jan—6f,16,23,30; 6,13,18f

PAR T. MOSSY ET GARIDEL—Mercredi 6 Mars prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour compte de la succession de feu David Rees, de la paroisse St. Martin et par ordre de la direction de l'association consolidée.
33 Actions de la dite institution de $500 chaque.
Conditions—Comptant. 5 fev

PAR J. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 12 mars prochain, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, 34 actions de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane de $500 chaque, appartenant à la succession de feu Joseph Latastas, de la paroisse St. Martin, Attakapas, et vendu par ordre de la direction de la dite institution.
Conditions: comptant. 11 fév—30

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St.-Louis, No. 12

IL sera vendu Vendredi 15 février courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à folle enchère et pour le compte et risque de Melle. Louise F. Lisutaud, qui n'a pas pas rempli les conditions de l'adjudication, qui lui a été faite le 29 décembre 1838.
La négresse FANNY, âgée d'environ 20 ans, depuis son enfance dans le pays, avec ses deux enfants, Léa, de 7 ans et Rosa de 4 ans. Fanny est excellente blanchisseuse et repasseuse, cuisinière et bonne domestique de maison, gan nie des vices et maladies prévus par la loi. Le vendeur croit devoir déclarer que l'esclave Fanny n'est abenitée une fois.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets datés du 3 Novembre 1838 endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente passé devant Joseph Cuvillier, not. pub. 5 fev

PAR A. D. DORIOCOURT & DIDION.

SAMEDI le 16 février 1839, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu, le contenu du magasin de médecin, situé rue Ste-Anne entre Condé et Royale, consistant en armoires allemandes, en acajou, canapés, lits, chaises, tables, &c. Le tout neuf et bien conditionné.
Conditions—Jusqu'à $100 comptant; audessus de $100, 60 jours; audessus de $200, 90 jours, pour billets endossés, à satisfaction.
N. B. On vendra les meubles à l'amiable jusqu'au jour de la vente. 1er fev—4

A vendre par Benjamin Lacoste, rue Royale, no. 263, en déchargement du navire Minerva de Havre; un assortiment complet de marchandises d'été, telle que guingam, jeconats, ombrelles, parapluies, bas et chaussettes en coton, soie et fil d'Ecosse pour homme, femme et enfant, mantille, schals, gants courts et longs à doit et à poignet, bridés, gants de coton, fil d'Ecosse et soie, pour homme et femme, écharpes, voiles en filet et barege, ruban taffetas et satin depuis no. 1 1/2 à no. 22, cordons de sureté, rubans de velour de toutes les largeurs, brettelles en coton et en gome élastique, chemises montées pour enfant, cols en mousseline et autres brodés, mouchoirs de poche en barege, mérinos noirs et de couleur, coutils blancs, couleur, et bleu, bazin pour colonnade du pays, mouchoirs lustrés unis et brodés, cravates satin, Rallenne et coton, mouchoir madras et Madras, shals de crêpane et hermant en 4/4, 5/4 et 6/4, crêpe de la reine satinée, batiste en pièces pour taillage, cotonnade légère en nouveau dessin de Mulhouse, un fonds assortis, balais vernis à la Bergobaun, plumaseaux, saucissons de Lion etc., en magasin toujours un assortiment de vins de Bordeaux des meilleurs crus.
1 fev

NOUVEAU RESTAURAT—Le soussigné annonce au public qu'il a ouvert son restaurant du théâtre d'Orléans, à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, où il espère par ses soins et son zèle mériter le patronage du public.
Ses prix seront modérés, le service ne le cédera en rien à aucun restaurat de la ville. On sera servi avec de l'argenterie comme dans les autres établissement.
Le soussigné recevra également les commandes pour la ville.
5 fev—6 LECONTE.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIME ET CONTRE LE FEU
Nouvelle-Orléans, 6 février.

A UNE assemblée des actionnaires tenue ici du courant, les personnes suivantes ont été nommées directeurs pour l'année courante :

MM. Léonard Mathews,	Cumb. D. Williams,
Edward York,	Wm. A. Read,
John Martin,	G. W. Denton,
H. B. McKenna,	John Minturn,
J. L. Bogert,	Wm. M. Beal,
C. Adams, Jr.	Charles Gardiner,
Wm E. Thompson,	P. O. Sorbé,
Jas. F. Hanna.	

Et à une assemblée des directeurs tenue le 5 du courant Léonard Mathews, Esq., a été unanimement réélu président GEO. E. RICHARDSON,
7 fev—10 Secrétaire.

BANQUE DE CARROLLTON,
Nouvelle-Orléans, 4 février, 1839.
DANS une élection tenue le 7 janvier dernier pour les directeurs de cette institution, les suivans ont été élus, savoir :

D. F. Burthe,	E. Hallard,
S. Millaudon,	G. W. Campbell,
J. Kohn,	U. Bouligny, jr.
A. Boutin,	N. Barthe,
G. C. Duncan,	P. Fortéall,
H. Brown,	H. Beale.

Et à la réunion tenue aujourd'hui, D. F. Burthe a été élu président à l'unanimité.
6 fev JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS—Les sacripteurs à la carte de l'univers et des Etats-Unis, de Mitchell, sont priés de venir les recevoir, à la salle de nouvelles de la Bourse de Louis.
On a aussi besoin d'un jeune homme.
8 fev. JAMES FITZPATRICK, agent.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 7 fev. 1839.
TRAITES sur l'Angleterre, France et New-York à vendre A. BAUDOIN, caissier. 8 fev

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 8 février 1839.
Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

Je préviens le public que Mr. J. Léréthé, n'étant plus connu chez moi depuis le 31 Janvier dernier, je ne lui donnerai aucune procuration dont il disait encore pendant mon absence. 8 fev—15

ENCORE UN GROS LOT—Vendu à la Grande Loterie d'Etat—Nos. 4, 29, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671